



PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL 2012-2018

Un territoire mobilisé
pour la transition énergétique



7 ans après le lancement de la démarche de Plan Climat Energie Territorial, le bilan est globalement positif : le territoire s'est mis en mouvement, les élus se sont emparés du sujet et ont entrepris des actions concourant à lutter contre le changement climatique et à développer les énergies renouvelables.

Rénovation de l'éclairage public, rénovation énergétique de bâtiments publics, création de voies vertes ou d'aires de covoiturage, installation de panneaux solaires, pompes à chaleur, chaudières bois, conférences-débats, installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques,... nombreux sont les exemples d'actions mises en place qui concourent à faire sortir, petit à petit, le territoire de la dépendance aux énergies fossiles.

Autre bonne nouvelle : entre 2008 et 2014 les consommations d'énergie du territoire ont baissé de 10% et les émissions de gaz à effet de serre de 16% ! La trajectoire est donc la bonne mais l'effort à fournir reste conséquent avant de devenir un territoire sobre en carbone. Il nous faut donc maintenir notre effort voire même changer de braquet pour accélérer le rythme de la transition et entraîner tous les acteurs du territoire dans une dynamique de sobriété énergétique. C'est ici le souhait que je formule pour les années à venir et pour le prochain plan d'actions du PCET qui sera défini en 2019.

Thierry BORDOT

Président du Pays des Vosges Saônoises
Maire de Saint-Loup-sur-Semouse

Le PCET, un accompagnement technique mais aussi financier du Pays

Le Plan Climat Energie Territorial, c'est une animation portée par le Pays des Vosges Saônoises pour faire émerger et accompagner des projets de transition énergétique mais aussi une source de financement pour vos projets !

En effet, en répondant à des appels à projets, le Pays des Vosges Saônoises contribue à capter des fonds pour financer les projets. Trois dispositifs mis en œuvre depuis le lancement du PCET sont ainsi à souligner.

TEPCV

Le Pays a été labellisé Territoires à Energie Positive pour une Croissance Verte (TEPCV) par le Ministère de l'écologie en 2015 et a obtenu **1 105 400 € de crédits permettant de financer 19 actions portées par 13 maitres d'ouvrages différents.** Ces crédits ont été débouqués en trois phases entre 2015 et 2017 pour financer les projets suivants :

Thématique	Projets	Maitres d'ouvrage
Habitat	Rénovation énergétique de bâtiments publics	Autrey-le-Vay, Clairegoutte, Fresse, Passavant-la-Rochère, Plancher-Bas
Mobilités alternatives	Achat de véhicules électriques Création d'une aire de covoiturage Création d'un Fablab et d'un espace de coworking	Clairegoutte, CC du Pays de Villersexel, CC Rahin et Chérumont, Saint-Sauveur, Fougerolles, Pays des Vosges Saônoises CC Pays de Villersexel CC de la Haute Comté
Circuits courts alimentaires	Equipement d'un marché de producteurs locaux Création d'une cuisine centrale	CC des Mille Etangs CC Rahin et Chérumont
Réhabilitation de friches	Réhabilitation d'une friche industrielle et d'une ancienne gravière	Saint-Loup-sur-Semouse
Eco-gestes	Défis Familles à énergie positive et Class'Energie	Pays des Vosges Saônoises

CEE-TEPCV

La signature du deuxième avenant TEPCV en mars 2017 a également rendu éligible le Pays au dispositif *Economie d'énergie dans les TEPCV* (aussi surnommé *CEE-TEPCV*). Ce dispositif est basé sur le principe des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) mais avec un mode de calcul plus avantageux que le mode de calcul classique des CEE. Une liste réduite de travaux est éligible à ce dispositif (isolation, changement des menuiseries, remplacement de chaudières,...).

En vigueur sur les années 2017 et 2018, 1,94 million d'euros de primes ont été versées afin de financer des travaux de rénovation énergétique portés par 35 communes et communautés de communes sur 65 bâtiments publics !

LEADER

Le Pays gère une enveloppe de **3 millions d'euros de fonds européens issus du programme LEADER 2014-2020.**

Cette enveloppe sert à financer des projets en lien avec les grandes priorités définies localement qui portent sur la transition énergétique et la valorisation des ressources locales.

Sont par exemple finançables :

la création d'unité de méthanisation, d'aires de covoiturage, de voies vertes, la mise en place de services de mobilité alternative à la voiture individuelle, les concours d'économie d'énergie, les festivals promouvant la transition énergétique, la construction ou la rénovation de bâtiments publics intégrant du bois local, la création ou la rénovation d'hébergements touristiques durables, les actions permettant de valoriser les circuits courts agricoles,...



LES ACTIONS RÉALISÉES

Promouvoir et accompagner la mise en place de pédibus, vélobus, hippobus

Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques*

Etudier l'opportunité d'un transport à la demande

Favoriser les modes de déplacements doux*

Expérimenter la mise en place de véhicules en autopartage*

Animer un groupe de travail sur le travail à distance

Sensibiliser les élus à l'urbanisme durable*

Intégrer des critères énergie-climat dans les documents d'urbanisme

Agir sur l'éclairage public*

Sensibiliser le grand public aux thématiques énergie-climat*

Proposer des formations sur les éco-gestes au bureau

Réaliser des audits énergétiques groupés et/ou des travaux mutualisés*

Proposer des formations pour intégrer les critères énergie-climat dans les projets des collectivités

Conduire des actions d'information et de sensibilisation auprès des scolaires*

Inciter les entreprises à mutualiser les services d'un conseil en énergie*

Faire signer la charte CO₂ aux transporteurs routiers et former les employés à l'éco-conduite

Promouvoir le bois énergie grâce au plan d'approvisionnement territorial (PAT)

Développer la méthanisation*

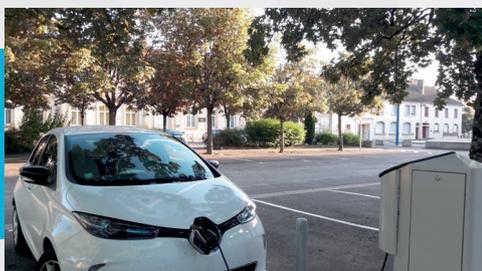
Animer un groupe de travail sur le thème des circuits courts agricoles*

* Voir détail au dos.



TRANSITION É

11 actions illustrant 6 ans d'



Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques

14 bornes de recharge

Installation de 14 bornes de recharge pour véhicules électriques sur le Pays des Vosges Saônoises (45 bornes sur toute la Haute-Saône).

Communes concernées : Champagny, Faucogney-et-la-Mer, Fougerolles,

Lure (3 bornes), Luxeuil-les-Bains (2 bornes), Melisey, Plancher-les-Mines, Ronchamp, St-Loup s/Semouse, Vauvillers, Villersexel.

Maitre d'ouvrage : SIED 70.

Date de réalisation de l'action : de 2015 à 2018.



Favoriser les modes de déplacements doux

80 km de voies vertes sur le Pays des Vosges Saônoises

Le territoire se maille petit à petit d'un réseau de voies vertes destinées aux modes de déplacements doux.

■ La CCPV a aménagé 8,7 km de voie verte en 2015 sur une ancienne voie ferrée entre Villersexel et Bonnal.

■ La CCPV et la CCPL vont démarrer l'aménagement d'un tronçon de 18 km entre Lure et Villersexel pour une mise en service prévisionnelle au 1^{er} juillet 2019.

■ La CCHC prévoit d'aménager 8 km de voie verte entre Passavant-la-Rochère et la véloroute V50 en 2019 ainsi que, à plus long terme, 43 km entre Aillevillers-Fougerolles et Conflans-sur-Lanterne.

■ La CCRC prévoit d'aménager plusieurs tronçons afin de se relier aux voies vertes arrivant de Lure et du Territoire de Belfort. Parmi les projets les plus avancés : l'aménagement du tronçon La Cote-Ronchamp-Bassin de Champagny.

A terme, si tous les projets engagés voient le jour, c'est une centaine de km de voies vertes et liaisons douces qui seront proposées sur le Pays des Vosges Saônoises.

Au-delà de ces projets structurants, certaines collectivités ont acheté des vélos et vélos à assistance électriques afin de les proposer à la location pour les touristes ou les habitants du territoire (office du tourisme de Luxeuil-les-Bains, CCME, CCRC).



Expérimenter la mise en place de véhicules en autopartage

Mise en place par Citiz Besançon, sur initiative du Pays des Vosges Saônoises, d'un véhicule en autopartage à Lure.

Le véhicule, une Peugeot 208, était principalement utilisé par le Pays des Vosges Saônoises pour les déplacements professionnels de ses agents mais pouvait également être utilisé par d'autres structures ou

par le grand public. L'expérimentation aura duré 2 ans entre mai 2016 et mai 2018. Une personne seulement aura utilisé ce véhicule en dehors du Pays des Vosges Saônoises.

Maitre d'ouvrage : Pays des Vosges Saônoises.

Date de réalisation de l'action : mai 2016 à mai 2018.

ÉNERGÉTIQUE

un territoire en mouvement



Sensibiliser les élus à l'urbanisme durable



Organisation d'un voyage d'étude sur l'urbanisme durable le 24 mai 2017.

Co-organisé avec le Pays Vesoul-Val de Saône et le Pays des 7 Rivières, ce voyage a rassemblé une quarantaine d'élus et d'agents des trois territoires.

Deux petites opérations exemplaires de densification en milieu rural ont été visitées en Alsace (à Preuschoff) et dans les Vosges (à Combrimont).

Maitres d'ouvrages : Pays des Vosges Saônoises, Pays Vesoul-Val de Saône et Pays des 7 Rivières.

Date de réalisation de l'action : 24 mai 2017.

562 familles à énergie positive

Sensibiliser le grand public aux thématiques énergie-climat



Entre 2013 et 2018 une quarantaine d'animations grand public ont été portées par le Pays des Vosges Saônoises et ses communes et communautés de communes.

L'action la plus emblématique, et reconduite durant cinq ans, a été le défi d'économie d'énergie Familles à énergie positive. Ce défi, co-organisé avec les Pays Vesoul-Val de Saône et Graylois, a permis de mobiliser 562 familles sur toute la Haute-Saône. 483 000 kWh, 125 tonnes de CO₂ et

3000 m³ d'eau ont été évitées grâce aux éco-gestes mis en place par les familles engagées dans le défi.

A part Familles à énergie positive, 14 balades thermographiques (déambulations dans les rues d'un village avec une caméra thermique et un bureau d'études thermiques), 3 éditions de la fête de l'énergie, 2 ciné-débat, 1 voyage d'étude sur les énergies renouvelables (...) ont été organisés par le Pays des Vosges Saônoises. La CCRC a également organisé de nombreuses animations grand public

dans le cadre de sa démarche Territoire à énergie positive dont des conférences, des ciné-débats, des portes ouvertes,...

Au total, 2 200 personnes ont pris part à ces animations.

Maitres d'ouvrages : communes, communautés de communes et Pays des Vosges Saônoises.

Date de réalisation de l'action : Entre 2013 et 2018

483000 kWh économisés

125 tonnes de CO₂ évitées

40 animations ont sensibilisées **2200** personnes



Conduire des actions d'information et de sensibilisation auprès des scolaires

L'ADERA, Association pour le Développement des Energies Renouvelables et Alternatives, est intervenue dans 7 établissements scolaires en 2013-2014 afin de sensibiliser les élèves au changement climatique et aux économies d'énergie.

Un concours d'économie d'énergie en milieu

scolaire (défi Class'Energie) s'est également déroulé durant les années scolaires 2016-2017 et 2017-2018 avec 6 écoles participantes et 220 élèves sensibilisés sur le long terme.

Enfin, des animations ponctuelles ont eu lieu entre 2013 et 2017 à la demande spécifique de certaines

écoles ou lors d'évènements nationaux comme la fête de l'énergie ou la semaine du développement durable.

Maitre d'ouvrage : Pays des Vosges Saônoises.

Date de réalisation de l'action : Entre 2013 et 2018.

+de 1700
élèves sensibilisés



Agir sur l'éclairage public

-52%*

la baisse moyenne de la **consommation d'électricité** suite aux travaux de rénovation de l'éclairage public (*chiffre moyen sur 52 réponses)

La plupart des communes ont engagé une rénovation de leur éclairage public depuis 2012. Une enquête d'évaluation des travaux engagés a été diffusée à l'automne 2018 auprès des 146 communes du Pays et 82 communes ont participé au sondage. Il en ressort que :

■ les communes possèdent en moyenne 117 points lumineux avec un minimum à 5 points lumineux et un maximum à 1700 points lumineux.

■ 46 communes ont rénové leur éclairage en LED, 32 communes en sodium haute pression et 4 communes ont utilisé ponctuellement de la iodure métallique.

■ 54 communes ont installé des horloges astronomiques, 25 communes ont installé des abaisseurs de tension et/ou de puissance et 23 communes n'ont réalisé aucune autre action (plusieurs réponses étaient possibles).

■ Lorsque l'éclairage est coupé la nuit, l'heure d'extinction est à 23h dans 75% des cas et la plupart des rallumages se font entre 4h et 6h du matin.

■ Suite à la réduction de la consommation d'électricité, 30% des communes ont pu revoir leur abonnement à la baisse avec leur fournisseur d'énergie.

■ Parmi les 82 communes participantes au sondage :

	Pratique l'extinction de l'éclairage public	Ne pratique pas l'extinction de l'éclairage public
A rénové son éclairage public	14 communes	64 communes
N'a pas rénové son éclairage public	2 communes	2 communes

Maitres d'ouvrages : toutes les communes du Pays des Vosges Saônoises.

Date de réalisation de l'action : 2012 à 2018.



Réaliser des audits énergétiques groupés et/ou des travaux mutualisés

Le Pays des Vosges Saônoises a piloté une démarche d'audits énergétiques groupés entre septembre 2014 et décembre 2016.

16 communes, 3 communautés de communes et 2 SIVU ont répondu positivement à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Pays. Au total, 57 bâtiments représentant une superficie de 37 500 m² ont été audités par deux bureaux d'études thermiques.

Suite à cette opération, 12 rénovations globales de bâtiments ont été engagées, dont 10 de niveau

Bâtiment Basse Consommation.

8 bâtiments ont également fait l'objet de travaux ponctuels. D'autres bâtiments pourront faire l'objet de travaux dans les années qui viennent, les audits énergétiques servant de feuille de route aux maitres d'ouvrages.

Maitre d'ouvrage : Pays des Vosges Saônoises (pour le compte des 21 collectivités intéressées par la démarche de commande groupée).

Date de réalisation de l'action : 2014-2016.

57 bâtiments publics audités

20 bâtiments publics rénovés dont 10 de niveau BBC suite aux audits énergétiques

Inciter les entreprises à mutualiser les services d'un conseil en énergie



La CCI est intervenue auprès d'environ 50 entreprises entre novembre 2015 et juin 2018 afin de les accompagner dans leurs projets liés à l'énergie ou de leur parler d'énergie sous différents aspects : certificats d'économie d'énergie, diagnostics énergétiques, projets d'énergie renouvelable,...

9 entreprises ont réalisé des audits énergétiques de leurs bâtiments et process et au moins deux entreprises ont engagé des travaux de rénovation énergétique de leurs bâtiments. 7 entreprises ont également entamées une démarche ISO 50001

(démarche pour un management efficace de l'énergie) et 3 entreprises sont allées jusqu'à la certification.

Enfin, le Pays des Vosges Saônoises a organisé une conférence-débat à destination des entreprises le 24 novembre 2017 sur le thème « il est plus économique de produire de façon écologique » et a participé à l'organisation et l'animation de la démarche d'écologie industrielle territoriale portée par le SYTEVOM.

Maitres d'ouvrage : CCI, industries/entreprises implantées sur le Pays.

Date de réalisation de l'action : 2012-2018.

3 entreprises certifiées ISO 50001

50 visites énergétiques en entreprises réalisées par la CCI

Développer la méthanisation

Mise en service d'une unité de méthanisation d'une puissance de 250 kW électrique à Mailleroncourt-Saint-Pancras en 2015 et émergence d'un nouveau projet de méthanisation dans le secteur de Frotey-lès-Lure et Palante.

Au-delà de ces deux projets, plusieurs structures ont animé des démarches afin d'informer les agriculteurs sur le sujet de la méthanisation et susciter de nouveaux projets :

- la chambre d'agriculture forme et accompagne les agriculteurs qui souhaitent se lancer dans la méthanisation

- la CCPV et la CCHC ont fait intervenir un développeur d'énergies renouvelables afin de faire émerger des projets collectifs de méthanisation

- le Pays des Vosges Saônoises a organisé un voyage d'étude sur les énergies renouvelables en 2017, incluant la visite d'une unité de méthanisation dans le Territoire de Belfort, ainsi



qu'une journée de formation et de visite à destination des agriculteurs en octobre 2018.

Par ailleurs, le programme LEADER 2014-2020 prévoit une enveloppe de 700 000€ pour faire émerger et financer les projets de méthanisation qui pourraient voir le jour jusqu'en 2020.

Maitres d'ouvrages : agriculteurs, chambre d'agriculture 70, CCHC, Pays des Vosges Saônoises.

Date de réalisation de l'action : 2014 à 2018.

Animer un groupe de travail sur le thème des circuits courts agricoles



La CCME (ancien périmètre) a mis en place un marché de producteurs locaux à Raddon-et-Chapendu. Trois ans après son inauguration, le marché connaît un franc succès et est aujourd'hui géré par l'association de producteurs « Court circuits ».

La CCRC, de son côté, a co-animé une démarche qui a permis de faire émerger deux associations composées d'agriculteurs et de producteurs locaux :

- « Saveurs des Vosges Comtoises » : association qui regroupe 25 agriculteurs et artisans de bouche autour de valeurs communes fortes afin de valoriser leurs produits et leurs savoir-faire. Parmi les actions réalisées : tenue de stand en commun, organisation de la fête de la transhumance, réalisation d'outils de communication mutualisés, acquisition de matériel mutualisé,...

- « Comme à la ferme » : association qui regroupe

une dizaine d'exploitations agricoles et qui s'est organisée en un groupe de travail « Point de vente collectif » et un groupe « Atelier de transformation ».

A terme, le projet est d'ouvrir sur le secteur de la CCRC un magasin de vente de producteurs ainsi qu'un atelier de transformation mutualisé entre plusieurs producteurs, ceci afin de valoriser en circuits courts les produits agricoles du Pays des Vosges Saônoises.

25 exploitations engagées dans l'association « Saveurs des Vosges Comtoises »

10 exploitations engagées dans les projets de point de vente collectif et d'atelier de transformation



PERSPECTIVES

Le Plan Climat Energie Territorial est une démarche animée par le Pays des Vosges Saônoises depuis 2012. Le but est de mobiliser tous les acteurs du territoire (élu, grand public, entreprises, scolaires, agriculteurs,...) en faveur de la transition énergétique.

Ce document, réalisé en 2018, est une synthèse du bilan des actions réalisées sur le territoire pendant 6 ans.

Début 2019, une nouvelle feuille de route sera définie pour les années à venir.



Pour en savoir plus sur cette démarche (bilan complet des actions réalisées sur la période 2012-2018, diagnostic énergie-climat du territoire, actions en cours,...), rendez-vous sur :

www.pays-vosges-saonoises.fr

Ou contactez :

Pays des Vosges Saônoises
15 rue de la Métairie - 70200 Lure

03 84 30 10 11

planclimat@pays-vosges-saonoises.fr